

Tout ne tourne pas rond au royaume de Kim Jong-II

Le rapporteur spécial sur les droits de l'homme en Corée du Nord raconte les droits violés

[Claude Lévesque](#)

Édition [du lundi 19 juin 2006](#)

Mots clés : Corée du nord (pays), droits de l'homme

L'Organisation des Nations unies a créé il y a deux ans un poste de rapporteur spécial sur les droits de l'homme en Corée du Nord, un des pays où ces droits sont le plus souvent violés. Le titulaire de ce poste, Vitit Muntarbhorn, n'a jamais pu s'y rendre, ce qui en soi indique que tout ne tourne pas rond au royaume de Kim Jong-II.

«Toutes mes demandes pour m'y rendre ont été refusées, dit le juriste thaïlandais, qui participait la semaine dernière à une conférence sur les droits de l'homme en Asie sous les auspices de Droits et Démocratie. Nous devons recueillir des renseignements dans les pays voisins où vivent des réfugiés, notamment en Corée du Sud et en Mongolie. Nous recevons également de l'information de la part d'experts indépendants et d'organisations non gouvernementales sud-coréennes. Ces dernières sont très actives et elles ont des orientations politiques très variées.»

Certaines agences de l'ONU ont pu travailler en Corée du Nord. C'est notamment le cas du Programme alimentaire mondial (PAM), dont l'intervention est devenue nécessaire quand une famine s'est déclarée dans le pays. Les pénuries alimentaires y auraient fait entre 600 000 et 3,5 millions de victimes au cours des années 1990.

Depuis que la situation alimentaire s'est améliorée, les visites des employés du PAM se font rares. En revanche, l'UNICEF est toujours présent en Corée du Nord et peut recueillir des témoignages utiles pour la rédaction des deux rapports que M. Muntarbhorn remet annuellement, à l'Assemblée générale et au Conseil des droits de l'homme des Nations unies. (Ce dernier organisme s'appelait jusqu'à tout récemment la Commission des droits de l'homme.)

«La Corée du Nord est fautive sur tous les aspects des droits de l'homme», affirme M. Muntarbhorn, pour qui la violation la plus grave demeure l'emprisonnement massif d'opposants au régime. Ce dernier jette également en prison les familles de ces opposants, de même que les citoyens qui ont tenté d'émigrer et qui ont été refoulés par les pays voisins. Ceux-ci sont placés dans des camps de rééducation, dans des conditions extrêmement dures. «Dans mes rapports, je note qu'il faudrait à tout



Un enfant examinait hier les bannières qui recouvrent une clôture militaire, à Paju tout près de la zone démilitarisée séparant les deux Corées. Si certaines agences de l'ONU ont pu travailler en Corée du Nord, son rapporteur spécial, lui, n'a jamais pu y mettre les pieds. Agence Reuters

le moins réformer ces prisons», note M. Muntarbhorn.

Le mois dernier, M. Muntarbhorn et d'autres experts de l'ONU ont réclamé la suspension de la condamnation à mort d'un dissident nord-coréen accusé de trahison, Son Jong-Nam. Le régime de Pyongyang a rejeté la demande du revers de la main. «Il est important de maintenir les pressions internationales, insiste le rapporteur spécial. Il est arrivé dans le passé que des sentences aient été réduites.»

La Corée du Nord est signataire de quatre traités relatifs aux droits de l'homme : pacte international sur les droits civils et politiques, pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels, convention sur les droits de l'enfant et convention sur les droits de la femme. «Il y a des engagements, mais la mise en oeuvre est faible», note le rapporteur spécial.

«Il existe de petites niches où des ouvertures sont possibles, constate-t-il néanmoins. Ainsi, certains progrès ont été faits concernant le droit à l'alimentation des enfants grâce à la présence de l'UNICEF.»

La conférence organisée par Droits et Démocratie à Toronto s'est penchée sur l'absence en Asie d'institutions continentales de défense des droits de la personne, contrairement à ce qu'il existe en Amérique, en Afrique et en Europe.

«L'Asie est une région très grande et très diversifiée, note M. Muntarbhorn. Il faut quand même signaler des initiatives sous-régionales qui ont été prises récemment par la Ligue arabe, la SAARC [le regroupement des pays d'Asie du Sud] et l'ANASE [en Asie du Sud-Est].»